

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 11 (1935-1936)  
**Heft:** 24  
  
**Rubrik:** Petites nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de façon continue par respectivement 25 (ou 16) batteries, et pour en transporter les seules munitions, il faudra mobiliser rien moins que 600 (resp. 750) camions de 3 t. Devant de telles nécessités, il fallut développer une nouvelle technique du bombardement. On distingua :

1° *Les tirs de surprise*. En une ou deux minutes il s'agit d'amasser, sur un hectare par exemple, une forte concentration de gaz fugaces. Le but de ce tir est indiqué par son nom : surprendre l'ennemi, le mettre en péril avant qu'il ait eu le temps de recourir aux masques.

2° *Les tirs de neutralisation* obligent l'ennemi à conserver les masques pendant la durée de cinq à six heures, ce qui, avec les premiers modèles, était loin d'être sans difficultés. On visait donc à démoraliser la troupe, et les gaz utilisés étaient aussi bien des fugaces, des semi-persistants seuls ou bien mêlés d'irritants.

Naturellement, il en découle une dépense énorme de munition. Les masques modernes bien moins fastidieux, devraient permettre actuellement à la troupe d'y résister sans trop d'inconvénients.

3° *Les tirs d'infection*, plus exclusivement défensifs, ont pour but de rendre une zone infectée afin qu'elle se défende par elle-même. Le produit très généralement utilisé est l'ypérite qui devra être tirée pendant des heures, afin d'accumuler une quantité suffisante de toxique, 250 kg par hectare par exemple.

Comme on le voit, les batteries de canons devenaient toujours plus surchargées de travail, aussi l'invention des *projectors*, faite par le major anglais Livens, fut rapidement de grande utilité. Les projectors sont des tubes de fer de 20 cm de diamètre appuyés contre une plaque de recul. Ils sont placés dans une tranchée spéciale, dont un côté incliné à 45° leur sert d'appui. Groupés par séries et celles-ci placées les unes à côté des autres, aussi bien que les unes derrière les autres, plusieurs centaines de ces projectors recevaient une même charge d'explosifs calculée selon la portée à laquelle devaient s'envoyer les projectiles. Cette portée de 1800 m en 1917, avait atteint 3000 m à la fin de la guerre. Les projectiles étaient composés de simples récipients à parois minces (environ 1 cm d'épaisseur) qui transportaient chacun d'eux une vingtaine de litres de phosgène liquide par exemple. Par commande électrique on mettait le feu à toutes les 20 ou 50 pièces d'une série, et successivement à toutes les séries. Dans l'espace d'une ou deux minutes arrivaient donc plusieurs centaines de ces projectiles créant presque instantanément une atmosphère à très forte concentration toxique. L'effet de surprise fut d'abord considérable.

L'avantage principal de ce système consistait dans le rapport vraiment très favorable occupé par le chargement de gaz, comparé au poids total : 68 % avec les projectors, au lieu du 10 % des obus d'artillerie. Naturellement une longue préparation demeure nécessaire avant de faire feu, aussi ce système n'est-il vraiment compatible qu'avec la guerre de position.

Pour parer en partie à ce dernier inconvénient on eut recours, pour ces faibles portées, à des modèles de lance-mines, capables de tirer 25 coups par minute, et dont l'emploi se répandit dans les premières lignes.

Cet aperçu sur l'utilisation des gaz de combat met bien en évidence un facteur très important, savoir, celui de l'énorme quantité de produits toxiques qui sont nécessaires pour que leur emploi devienne efficace et compense la dépense de matériel et d'argent qu'ils représentent. Cela est d'autant plus vrai que la troupe disciplinée apprend vite à se servir du masque dont la forme

moderne constitue un bouclier parfaitement efficace. Il est même très intéressant d'en constater de plus près l'influence réelle et d'insister sur cet effet.

Discipline et masques à gaz ont fait passer les pertes par mort d'hommes du 45 % de Bixschoote en 1915 au 2,9 % pour les Alliés (3% pour les armées allemandes) que l'on relevait à la fin de la guerre. Ces derniers chiffres prennent leur réelle valeur par comparaison avec ceux de la mortalité reconnue pour les blessures provenant de balles et éclats d'obus, mortalité qui atteint le chiffre de 15 à 25 %.

(A suivre.)

## Le colonel divisionnaire J. Labhart nouveau chef de l'EMG

Ainsi que le laissait supposer l'intérim confié au colonel Labhart, à la tête du service de l'état-major général, poste laissé vacant par le départ du regretté colonel Roost, le chef d'arme de la cavalerie vient d'être nommé définitivement chef du service de l'état-major général. Cette promotion a produit dans les milieux militaires une excellente impression, du fait que le colonel Labhart y est considéré comme un officier de grande valeur, dont l'esprit d'initiative et la netteté de jugement sauront s'affirmer dans ces nouvelles et importantes fonctions.

Entré au service de la Confédération en 1906, en qualité d'officier instructeur d'artillerie, après de solides études d'ingénieur à l'Ecole technique supérieure de Charlottenburg et à celle de Munich, le colonel Labhart fut détaché en France durant les années 1907—1908 où il servit dans un régiment d'artillerie de campagne. De 1916 à 1921, ayant quitté l'instruction, il occupa l'un des postes dirigeants de la fabrique Bally, à Schoenenwerd; puis, revenu au service de la Confédération, il fut, de 1921 à 1924, vice-directeur de l'office fédéral du travail. C'est en 1924 qu'eut lieu sa rentrée dans l'administration militaire en qualité de chef de section pour les transports de l'armée et notamment de chef du service des automobiles. Il occupa ces fonctions jusqu'à sa nomination comme chef d'arme de la cavalerie, en décembre 1934. Le 31 décembre de la même année, il était nommé divisionnaire. Le colonel Labhart commanda en son temps le groupe d'obusiers de 15 cm 2, puis le régiment d'artillerie lourde 2. A la fin de 1929, il fut placé au commandement ad intérim de la brig. d'art. 4. Il commanda enfin la brig. d'art. 13 de 1932 à 1934. C'est le 27 mai 1936 qu'il fut appelé aux fonctions de suppléant du chef de service de l'EMG, et c'est à partir du 15 août qu'il prendra la succession du colonel Roost, ancien chef de l'EMG.

## Petites nouvelles

Par décision du Département militaire fédéral :

1. Un examen pédagogique sera organisé à titre d'essai cet automne dans trois écoles de recrues d'infanterie (10 août—7 novembre 1936), soit dans une école de Suisse occidentale, une de Suisse centrale et une de Suisse orientale.
2. Le Service de l'infanterie est chargé de l'organisation de ces examens d'essai. Il est autorisé à cet effet à faire appel à des experts pédagogiques qualifiés et à convoquer avant les examens une conférence d'experts.
3. La question de la réintroduction définitive des examens pédagogiques des recrues sera tranchée par une décision ultérieure. \*

Le nouveau projet d'organisation des troupes, dont nous donnerons sous peu un aperçu complet, prévoit la création de 8 compagnies de télégraphistes motorisées. Il s'agit là d'une

unité nouvelle destinée en premier lieu aux corps d'armées. La direction de l'armée en aura deux, ainsi que la division du Gothard et les brigades de montagne du Bas-Valais et des Grisons. Par contre, les brigades de montagne du Haut-Valais et du Tessin, dont la mission est restreinte, n'auront que des détachements, qui seront rattachés aux compagnies de télégraphistes de montagne. \*

On nous communique de Berne:

« On effectue en ce moment, sur différents points de notre frontière, des travaux de défense assez importants pour qu'on garde le silence le plus absolu à ce sujet, dans la presse et ailleurs. Il faut éviter avant tout de laisser pénétrer, dans la zone des travaux, des gens qui n'ont rien à y voir. Dernièrement, la police d'une localité sise au nord-ouest de la Suisse, près de laquelle on effectue précisément des travaux de fortifications, ayant appris qu'un des ouvriers était de nationalité étrangère, a procédé à son arrestation. On craignait au premier abord que ce ne soit un espion ayant réussi à se faire enrôler parmi les ouvriers suisses. L'interrogatoire et la perquisition au domicile de l'inculpé ont démontré qu'il s'agissait d'un communiste allemand qui n'est nullement en relation avec l'Allemagne. Etabli depuis bien des années en Suisse et parlant le suisse-allemand comme un de nos compatriotes, il était depuis longtemps au chômage. Et c'est ainsi qu'il a été embauché par une entreprise privée chargée d'effectuer certains travaux spéciaux. »

Nous apprenons encore à ce sujet que les travaux de fortification exécutés au titre de travaux de chômage sont adjugés à des entreprises privées par le service des fortifications du D.M.F. Ces entreprises ont l'obligation stricte de n'embaucher que des ressortissants suisses qui sont au chômage. Dans le cas mentionné ci-haut — il s'agit d'une entreprise zurichoise de béton armé — on n'a pas effectué un contrôle assez serré du personnel qu'on engageait. Le D.M.F. prendra vraisemblablement les mesures qui s'imposent pour renforcer le contrôle et éviter le retour d'incidents de ce genre. Dans le cas particulier, l'affaire était sans importance. Mais il pourrait n'en être pas toujours ainsi. \*

Un article traitant les « Tâches nouvelles de notre armée en campagne », publié par quelques journaux de Suisse romande, dévoile certaines lacunes de l'instruction actuelle de notre armée et dit notamment que la cause de ces insuffisances est due à l'extrême brièveté de nos cours de répétition. En effet, l'on sait que sur 13 jours, 3 sont d'office consacrés à un travail d'organisation ou au repos, 2 sont passés en marches ou en travaux d'intérieur. On conçoit alors qu'en 8 jours de travail effectif, il soit matériellement impossible de remplir un programme qui en exigerait 15.

Avec la nouvelle organisation et la création des nouvelles unités prévues, il est quasi certain que tôt ou tard il faudra envisager une prolongation de la durée des cours de répétition, tout au moins pour les armes qui n'effectuent que 13 jours. Toutefois avant d'en arriver à cette coûteuse extrémité, il serait bon d'envisager la mise en pratique de moyens permettant de gagner du temps tout en épargnant aux troupes certaines fatigues. Il est des marches qui pourraient être remplacées par des transports en camions, assurés soit par des unités motorisées et en cours de répétition elles-mêmes, soit par des écoles d'officiers ou de sous-officiers automobilistes. Les heures gagnées seraient consacrées à l'une ou l'autre des disciplines qui doivent être dans tous les cas enseignées théoriquement, et si possible pratiquement. Des officiers spécialistes des troupes d'aviation ou du service motorisé (chars de combat), à défaut d'un exercice réel, pourraient inculquer à la troupe diverses notions qu'elle ignore totalement aujourd'hui.

En ce qui concerne l'intensification des transports motorisés, nous sommes heureux de constater que cette idée émise dans un de nos articles, au début de l'année, a trouvé d'autres adeptes et qu'elle sera peut-être mise en pratique un jour avec la nouvelle organisation des troupes. \*

Les visites de plus en plus fréquentes d'avions allemands sur le Rhin et au-dessus des régions que l'on fortifie actuellement, commencent à inquiéter l'opinion et, à Berne, on étudierait actuellement la possibilité d'instituer un service de surveillance auquel collaboreraient les douaniers et des pilotes, spécialement formés. Des avions seraient gardés à disposition dans différents aérodromes pas trop éloignés de la frontière et qui alertés à temps pourraient arriver rapidement sur les lieux pour observer comment se comportent certains appareils étrangers.

Il est certain que la question est assez délicate, mais il est aussi hors de doute que quelque chose doit être tenté dans ce

sens, quand bien même ce ne serait que pour montrer que nous sommes sur nos gardes. \*

Le bruit qui courait avec persistance la semaine dernière, au sujet d'une soi-disant mobilisation d'essai de l'armée suisse, s'est révélé complètement faux, et le Département militaire fédéral n'a pas manqué de mettre immédiatement les choses au point en faisant remarquer qu'une certaine presse, habile à alerter l'opinion publique, avait confondu (non sans dessein) une mobilisation générale avec des exercices d'alarme et de protection de la frontière, dont les préparatifs, pour cet automne, sont en cours.

## Ricordi della mobilitazione

(Continuazione.)

Il 6 Agosto il Battaglione 95, partì non pei confini lontani, ma per quelli vicini, non verso il limite del teatro della guerra del Giura, o dove il Reno rasenta la frontiera, ma verso il Lago Maggiore. Il 95 a Locarno, comando di battaglione all' Hôtel Métropole, piazza di riunione davanti all' Hôtel; I<sup>a</sup> e II<sup>a</sup> Comp. alle scuole comunali, magnifico accantonamento; III<sup>a</sup> Comp. a Magadino, IV<sup>a</sup> Pontebrolla.

Io sono fuciliere della I<sup>a</sup> sezione della II<sup>a</sup> compagnia del battaglione 95. Comandante del battaglione 95 è il sig. Maggiore Dollfus; della II<sup>a</sup> Comp. è il Cap. Beck; Capi sezione: I<sup>a</sup> Sezione il I<sup>o</sup> Ten. Antognini; II<sup>a</sup> Ten. Fontana, III<sup>a</sup> Ten. Bonzanigo, IV<sup>a</sup> Aiutante Casale.

La marcia da Bellinzona a Locarno, fu effettuata sotto una continua pioggia, che a dati momenti rallentava, per poi riprendere più dirotta. Il ricordo della prima marcia è dunque quello di una solenne inzuppata. Io per fortuna, come diversi altri militi di Locarno, portiamo a casa gli indumenti bagnati ad asciugare e ci cambiamo di biancheria.

A Locarno la vita militare non è troppo dura: dopo l'appello principale, si va a casa, si fa un minimo di toilette e si cena in famiglia. Però, per tener da conto la tunica, si veste il capotto il quale tien molto caldo ed è assai incomodo.

La prima marcia, la più faticosa ch'io abbia fatto sin' ora, una vera marcia forzata — data anche la stagione e soprattutto il capotto —, nella quale perdemmo un mulo del convoglio ed un milite rimase seriamente ferito, fu quella effettuata verso il Gridone, passando per Passuna e la Corona dei Pinci, sino a Nescio. Si sudava come fontane; ad un certo punto io pure ho dovuto gettarmi per terra a lato del sentiero, però poco dopo vedendo un convogliere che non riusciva ad avanzare col suo mulo, l'aiutai, e feci doppia fatica, poichè arrivati all' alt dell' alpe di Passuna, dovetti ridiscendere a prendermi il mio sacco ed il mio fucile. Il giorno dopo, la discesa fu ancor più faticosa, e il ritorno dal lato di Brissago, strada cantonale, era talmente insopportabile per il caldo e la polvere, che a Porto di Ronco, il sig. Capitano ci concesse un paio d'ore per riposarci e rinfrescarci. Ricordo d'aver bevuto di tutte le bibite che quel Grotto poteva offrire: del vino con gazona, fambros coll'acqua, vermouth al seltz, birra... ma le fauci erano talmente inaridite che non ebbi completo refrigerio sinchè non scesi in riva al lago, mi spogliai, mi tuffai nell'onda quasi tiepida, perchè riscaldata dal sole d'agosto e feci una piccola nuotatina; diversi colleghi seguirono il mio esempio e riebbro così grande sollievo.

Altra marcia ardua, ma più spedita fu quella a Vogorno. Mi sembra ancora d'essere in quella colonna di marcia annebbiata dalla polvere della strada. Il caldo era opprimente, quando si passava a lato di un ruscello che gorgogliando scaturiva dalle rocce verzaschesi, si desiderava di potervici gettare supini. Il sig. Maggiore